

## Messes publiques en voiture dans le diocèse de Châlons

**Author :** Maximilien Bernard

**Categories :** [Culte divin](#), [Diocèses](#), [Église en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

**Date :** 12 mai 2020

Alors que les célébrations de messe en public restent interdites, le diocèse de Châlons organise des messes en voiture, notamment sur le parking du Capitole, à Châlons-en-Champagne. **Florent Masson**, délégué épiscopal à l'information du diocèse, explique dans [Famille chrétienne](#) :

« Depuis le début de la crise, nous sommes une petite équipe sur le pont autour de Mgr **Touvet** pour répondre aux besoins des diocésains. On a bien senti la déception des catholiques quant à la décision du gouvernement de prolonger l'interdiction des messes en public. Il fallait répondre à cette soif d'eucharistie. C'est lors d'une réunion qu'on a pensé aux messes en voiture ».

Les fidèles assisteront à la messe depuis leur véhicule garé sur un parking de trois hectares. Ils pourront écouter la célébration avec leur radio branchée sur RCF Cœur de Champagne. Mgr François Touvet célébrera la messe sur une estrade faisant face aux voitures. Après la consécration, lui et les célébrants iront, munis d'un masque, porter la communion après s'être lavés les mains. Les fidèles ne sortiront donc pas de leur véhicule.

Mgr Touvet a eu l'accord de la préfecture et de la mairie.